

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 7 octobre 2020
Nombre d'élus en exercice : 22
Présents : 19
Absents : 3
Votants : 20 (19 + 1 pouvoir)
Réception en Préfecture le : **20 OCT. 2020**
Délibération certifiée exécutoire le :
Date de l'affichage par extrait de la présente
délibération : **20 OCT. 2020**

DELIBERATION N° 2020-26(DIR)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt et le 15 octobre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN,

Etaient présent(e)s : Mesdames Clotilde BERKI, Evelyne FAURE, Michèle MOUTTE, Patricia PAUL, Nathalie PONCE-GASSIER, Geneviève PRIMITERRA (ayant reçu pouvoir de mme Brigitte REYNAUD), Alberta VALLÉE.
Messieurs Bruno ACCIAI (représentant mme Patricia GRANET-BRUNELLO), Serge CAREL, Claude FIAERT, Robert GAY, Maurice JAYET, Bernard LIPERINI, Serge PRATO, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA, Daniel SPAGNOU, Jean-Michel TRON.

Etaient excusé(e)s : Mesdames Sophie BALASSE, Patricia GRANET-BRUNELLO (représentée par monsieur Bruno ACCIAI), Brigitte REYNAUD (ayant donné pouvoir à madame Geneviève PRIMITERRA) ;
Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Objet : Désignation des membres du Conseil d'administration au sein de l'Etablissement Public Interdépartemental œuvrant pour la protection de la forêt méditerranéenne et de son environnement

Par délibération 2006-48 en date du 19 décembre 2006 le Conseil d'administration a acté l'adhésion du SDIS à l'EPI œuvrant pour la protection de la forêt méditerranéenne et de son environnement.

Il est demandé au président du conseil d'administration de désigner un représentant de l'établissement (ainsi qu'un suppléant) pour siéger au conseil d'administration de cet organisme.

Le président propose de désigner les élus suivants pour siéger au Conseil d'administration de l'Entente pour la protection de la forêt méditerranéenne :

Titulaire	Suppléante
- Maurice JAYET	- Sophie BALASSE

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration ont validé, à l'unanimité, les désignations des représentants du Conseil d'administration à l'Etablissement Public Interdépartemental œuvrant pour la protection de la forêt méditerranéenne et de son environnement, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du Conseil d'administration



Pierre POURCIN